

Taxe d'apprentissage 2023



SOUTENEZ UNE ÉCOLE À FORT IMPACT ENVIRONNEMENTAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTAL, CHOISISSEZ GRENOBLE INP - ENSE³ !

Grenoble INP - Ense³ en quelques mots

Notre mission : former des ingénieures à devenir acteurs et actrices des transitions en France et à l'international.

Nos 8 filières de spécialisation :

Mécanique et Energétique, Hydraulique Ouvrages et Environnement, Ingénierie de l'Energie Electrique, Ingénierie de l'Energie Nucléaire, Automatique et Systèmes Intelligents, Systèmes Energétiques et Marchés, Ingénierie de Produit, Signal Image Communication Multimédia. De nombreux parcours à choix sont également proposés pour diversifier les profils.

Un lien fort avec le monde professionnel : 40 semaines de stage obligatoires dans le cursus.



Nos actions à fort impact

L'école s'est engagée dans un projet stratégique, ambitieux et à long terme dans les transitions énergétique et environnementale.

Impact pour les acteurs socio-économiques :

Une quinzaine d'évènements par an pour favoriser l'insertion professionnelle et le lien avec les acteurs socio-économiques : forum des entreprises, simulations d'entretiens, conférences métiers et visites de sites.

Impact environnemental :

Un comité opérationnel centré sur le Développement Durable et la Responsabilité sociale, des cursus de formation orientés vers les transitions, une délégation d'élèves participant à la COP avec le statut recherche ou encore une rentrée Climat pour tous les élèves.

Impact sociétal :

28 % d'étudiantes, accueil et aménagement de parcours pour les élèves à profil particulier (sportifs, artistes, personnes en situations de handicap), 25% d'étudiant-es internationaux. Procédure de changement de prénoms/pronoms d'usage. Un budget dédié à l'emploi d'étudiant-es associé-es.

Investissements 2022



Inauguration de l'E3 Lab

Un FabLab de 500 m² d'espace dédié à la création et au prototypage



Equipement de plateformes

Achat d'un simulateur de cyberattaques pour réseaux d'automates



Évènementiel

Organisation de la seconde édition des Journées de l'Ingénieur-e Acteur-ice des transitions

Projets 2023



Ouverture d'un Tiers-Lieu au sein de l'école

Espace de sensibilisation et de projets pour les étudiant-es et le grand public



Equipement de plateformes

Achat d'un nouveau banc expérimental pour la visualisation de particules au sein de turbines hydrauliques



Projet Energy@School en lien avec le Campus GIANT

Un nouveau programme pédagogique pour sensibiliser les lycéen-nes aux enjeux

Taxe d'apprentissage 2023



Contactez-nous !
Service Développement International et Partenarial
Clémence TOTA, Virginie COUSTOULIN
taxe-apprentissage.ense3@grenoble-inp.fr
Tél : 04 76 82 71 92
04 76 82 62 20



Flashez-moi !



Pourquoi nous choisir ?



Combien verser ?



Comment verser ?

92% de taux d'insertion professionnelle

350 ingénieur-es des transitions diplômé-es par an

4300 m² de plateformes technologiques

11 laboratoires de recherche associés

1 formation en Apprentissage : Génie Electrique et Energétique

22 Entrepreneurs et entrepreneuses en 2022 parmi les étudiant-es et diplômé-es

0,59% de masse salariale brute = Part Apprentissage

0,09% de masse salariale brute = Solde de la taxe que vous pouvez verser à Grenoble INP - Ense3

Retrouvez toutes les informations détaillées sur notre site internet :

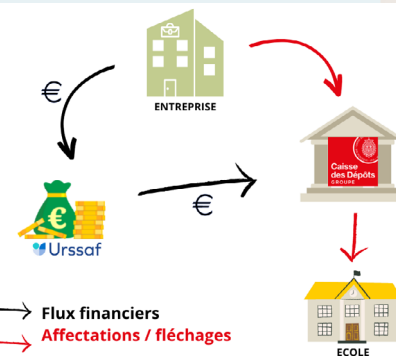
ense3.grenoble-inp.fr

et rendez-vous sur la plateforme SOLTéA :

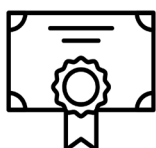
soltea.gouv.fr/espace-public

pour concrétiser votre versement.

Notre numéro UAI : 038 3396 K



04/05/2023
Ouverture
SOLTéA aux
écoles



5 ou 15/05/2023
Prélèvement
unique de la taxe
d'apprentissage



Du 25/05 au 7/09/2023
Choisir Grenoble INP - Ense3 comme
bénéficiaire sur la plateforme SOLTéA,
avec les identifiants demandés
sur NET-Entreprises



À compter du
15/07/2023
Reversement aux
établissements
bénéficiaires

